

Exemple d'opérations en cours

Aucun exemple recensé à ce jour.

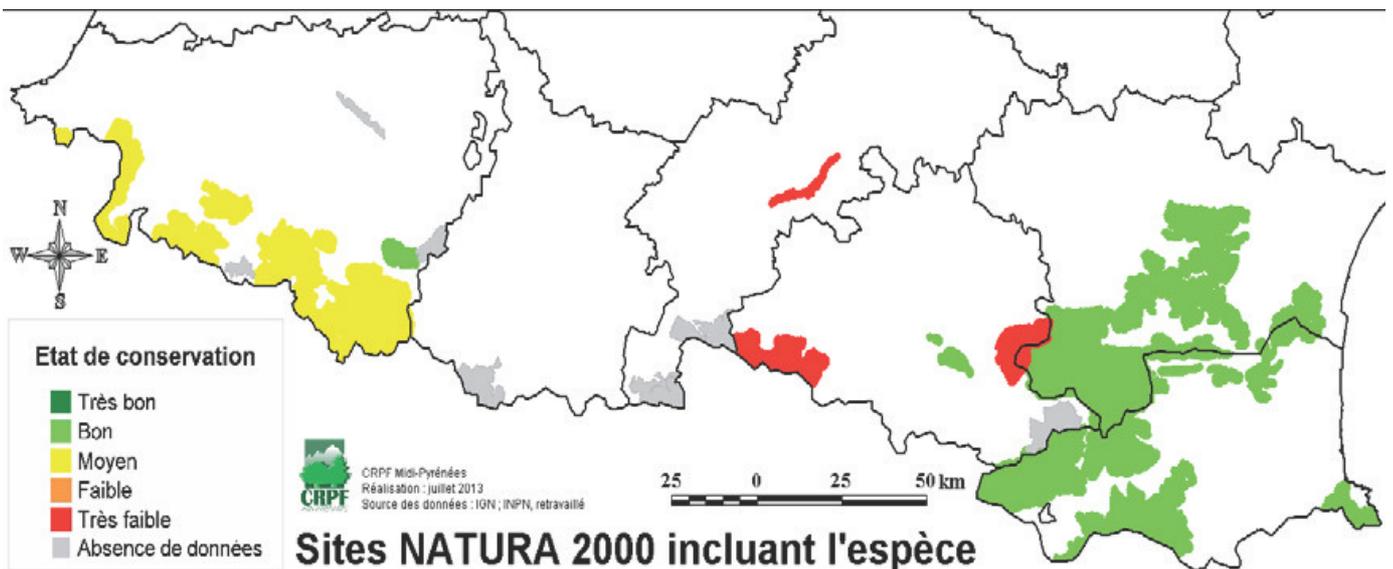
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Recharges d'aires	■	■	■									
Parades nuptiales	■	■	■									
Accouplements		■	■	■								
Ponte		■	■	■								
Couvaison		■	■	■								
Écllosion			■	■	■	■						
Élevage des jeunes			■	■	■	■	■					
Envol des jeunes					■	■	■					

RÉPARTITION

L'espèce est présente sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne, tant dans les piémonts que dans les hautes montagnes, jusqu'à 2000 m d'altitude.

Principaux habitats (dont communautaires)

- Falaises (dont 8120, 8220)
- Forêts de pentes, éboulis et ravins (9180)
- Hêtraies(-sapinières) (dont 9120, 9150)
- Chênaies



BIOLOGIE ET ECOLOGIE

Rapace nocturne, il fréquente une grande variété de milieux, à la recherche de toutes sortes de proies : essentiellement des mammifères, petits à moyens, et des oiseaux.

En revanche, l'espèce dépend pour sa nidification de falaises rupestres ou terreuses, où il occupe des gîtes diurnes et aménage son aire, le plus souvent sur une vire*.

Parfois, le grand duc peut nicher en forêt, au pied d'un grand arbre ou dans une ancienne aire de rapace.

La femelle y dépose sa ponte, de 1 à 4 oeufs.



ONF - Mika

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Pour limiter les échecs de reproduction, éviter entre le 1 janvier et le 15 juin, les interventions sur les peuplements ou la desserte à proximité des sites de nidification avérée : zone de quiétude à ajuster en fonction du contexte local (topographie, peuplement...), en accord avec le propriétaire ou le gestionnaire.



Au sein des peuplements, favoriser le maintien de gros arbres en surréserves, favorables à l'installation de populations forestières.



+ se reporter aux recommandations de la fiche générale «Rapaces»